RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi





Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal Deuxième trimestre 2022

Note d'informations

Septembre 2022

COMITE DE DIRECTION	
Directeur général	Allé Nar DIOP
Directeur général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur, par intérim, des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane Fall
Chef, par intérim, de la Division des Statistiques sociales et de Suivi des Conditions de Vie	Adjibou Oppa BARRY
Chef du Bureau des Statistiques sociales	Nalar Kouady Serge MANEL
Equipe de rédaction	Tidiane KAMARA Thierno Ibrahima BARRY

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél. : (+221) 33 869 21 39

Fax : (+221) 33 824 36 15

Internet: www.ansd.sn

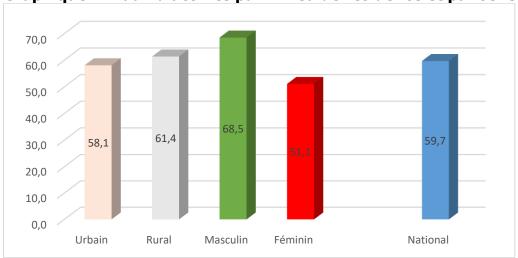
Email: statsenegal@ansd.sn

Introduction

Cette note d'informations présente le niveau des principaux indicateurs sur l'emploi au Sénégal pour le deuxième trimestre de 2022. Elle se base sur l'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) réalisée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) au deuxième trimestre de 2022. Sur un échantillon initial de l'enquête constitué de 3240 ménages, 3219 ont été effectivement enquêtés à l'issue de la collecte, soit un taux de couverture de 99,4%.

I. Niveau d'activité

Au deuxième trimestre de l'année 2022, près de 60% des personnes en âge de travailler ont participé au marché du travail. Le niveau d'activité est estimé à 61,4% en milieu urbain contre 58,1% en zone rurale. Selon le sexe, il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes avec des taux respectifs de 68,5% et de 51,1%. Le niveau de participation a baissé de 3,2 points de pourcentage par rapport à la même période en 2021.



Graphique 1: Taux d'activité par milieu de résidence et par sexe

Source : ANSD .ENES 2022, 2º trimestre

II. Niveau d'emploi

Le taux d'emploi¹ qui mesure la part des personnes en emploi parmi celles en âge de travailler est de 42,0%. Il a baissé de 2,5 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2021 où il a été estimé à 44,5%. Il est plus élevé en milieu

¹ Les aides familiaux ne sont pas pris en compte dans l'emploi

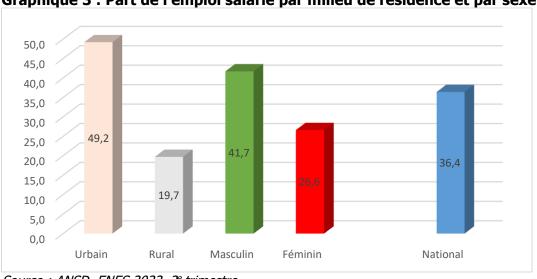
urbain qu'en milieu rural, avec des taux de 44,7% et de 38,8% respectivement. Les femmes présentent un taux d'emploi largement plus faible que celui des hommes. En effet, 29,0% des femmes en âge de travailler ont un emploi contre 55,5% pour les hommes.

60,0 50,0 40,0 30,0 20,0 10,0 0,0 Urbain Rural Masculin Féminin National

Graphique 1 : Taux d'emploi par milieu de résidence et par sexe

Source: ANSD .ENES 2022, 2º trimestre

Concernant l'emploi salarié, sa part, dans le total des emplois, est estimée à 36,4%. Cette proportion est restée stable par rapport à 2021 (36,0%) pour ce trimestre considéré. Elle varie selon le sexe et selon le milieu de résidence. Chez les hommes elle est estimée à 41,7% contre 26,6% pour les femmes. L'accès à l'emploi salarié est plus important en milieu urbain (49,2%) qu'en zone rurale (19,7%).



Graphique 3 : Part de l'emploi salarié par milieu de résidence et par sexe

Source : ANSD .ENES 2022, 2º trimestre

III. Aides-familiaux

Les aides-familiaux ont constitué 7,9% de la main-d'œuvre (ou population active), aussi bien pour les femmes que pour les hommes, soit une hausse de près de 2 points (1,9) de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2021 où leur proportion a été estimée à 6,0%. La proportion des aides-familiaux est plus importante en milieu rural où ils constituent 13,7% de la main-d'œuvre qu'en zone urbaine (2,4%).

14,0 12,0 10,0 8,0 13,7 6,0 7,9 7,9 4,0 2,0 0,0 Urbain Rural Masculin Féminin National

Graphique 4: Proportion d'aides-familiaux dans la main-d'œuvre

Source : ANSD .ENES 2022, 2e trimestre

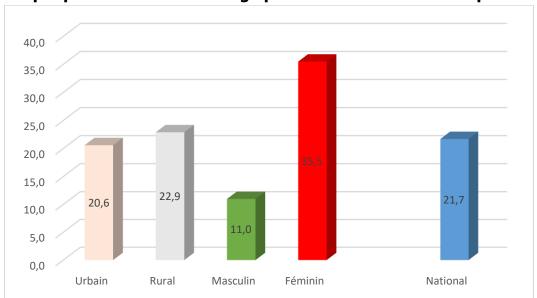
IV. Niveau du chômage

Au sens du Bureau internationale du Travail (BIT), les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours de la période de référence, ont été sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et ont recherché un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte.

Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. A cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays. Le niveau de chômage au sens strict du BIT et celui au sens élargi sont produits pour des besoins de comparaison.

Le taux de chômage (élargi) est passé de 23,2% au deuxième trimestre de 2021 à 21,7% sur la même période en 2022, soit une baisse de 1,5 point de pourcentage. Au sens strict du BIT, le taux est estimé à 5,7% au deuxième trimestre indiquant une augmentation de 1,9 point de pourcentage par rapport à la même période en 2021 où il a été estimé à 3,8%. L'analyse du profil des chômeurs (au sens élargi) met en avant le fait que sept chômeurs sur dix (71,0%) sont de primo demandeurs.

Le taux de chômage au sens élargi est plus élevé en milieu rural où il est estimé à 22,9% contre 20,6% en zone urbaine. Selon le sexe, le chômage touche plus les femmes (35,5%) que les hommes (11,0%).



Graphique 5 : Taux de chômage par milieu de résidence et par sexe

Source: ANSD .ENES 2022, 2e trimestre

Conclusion

La participation au marché du travail et le niveau d'emploi sont plus importants en milieu urbain et chez les hommes. Les aides-familiaux, dont le poids est non négligeable dans la production de biens et services sont plus fréquents en milieu rural. De même, il reste encore plus élevé dans le milieu rural et chez les femmes.

L'analyse en glissement annuel de l'évolution des principaux indicateurs du marché du travail, au second trimestre, montre une situation contrastée caractérisée par une baisse des taux d'activité et d'emploi d'une part et une amélioration, d'autre part, du niveau du chômage au sens élargi.